



**Les derniers développements
du droit européen
de la concurrence**

Inscriptions et informations

Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu



8h45 - 9h15 : Accueil des participants
9h15 - 9h30 : Propos introductifs par Adrien GIRAUD, Avocat, Associé, Barreaux de Bruxelles et de Paris

ATELIER N°1
ACTUALITÉS 2018 DES PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES ET AIDES D'ETAT

9h30 - 10h00 : Actualités des pratiques anticoncurrentielles
Adrien GIRAUD, Avocat, associé, Barreaux de Bruxelles et de Paris
Débats : 10h00 - 10h10

10h10 - 10h40 : Actualités des Aides d'Etat sous l'angle du principe de l'opérateur privé en économie de marché
Michel DEBROUX, Avocat, Partner, Barreaux de Paris et Bruxelles
Débats : 10h40 - 10h50

Pause : 10h50 - 11h05

ATELIER N°2
APPROCHE PROCÉDURALE DU DROIT DE LA CONCURRENCE

11h05 - 11h35 : Actualités procédurales en matière de concentrations
Angélique de BROUSSE, Counsel, Avocat au Barreau de Paris, établie à Bruxelles
Débats : 11h35 - 11h45

11h45 - 12h15 : Les enquêtes de concurrence : secret professionnel, accès aux documents et autres garanties procédurales
Frédéric PUEL, Avocat, Partner, Barreaux de Paris et Bruxelles
Débats : 12h15 - 12h25

Déjeuner sur place : 12h25 - 14h00

ATELIER N°3
APPROCHE SECTORIELLE : LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

14h00 - 14h30 : Politique agricole commune et Concurrence
Véronique LE MEUR-BAUDRY, Avocat, Associée, Barreau du Mans
Débats : 14h30 - 14h45

ATELIER N°4
QUELLES PERSPECTIVES POUR LE DROIT DE LA CONCURRENCE ?

14h45 - 15h15 : Algorithmes, Intelligence artificielle : quelle influence sur le droit de la concurrence ?
Aleko BOGDANOV, Gestionnaire de dossiers, DG Concurrence, Dir A Politique et stratégie, Politique et support des cas concernant les pratiques anticoncurrentielles, Commission européenne
Michael KEFI, Head of competition EMEA, Uber
Débats : 15h15 - 15h30

Pause : 15h30 - 15h45

15h45 - 16h15 : Le droit de la concurrence à l'heure du Brexit
Nicola PESARESI, Chef négociateur adjoint, Task-force « Article 50 », Politiques transversales et conditions de concurrence équitables, Commission européenne
Débats : 16h15 - 16h30

ENTRETIENS EUROPÉENS

LES DERNIERS DEVELOPPEMENTS DU DROIT EUROPEEN DE LA CONCURRENCE

VENDREDI 7 DECEMBRE 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
Cabinet / Organisme.....
Barreau.....
Adresse.....
Téléphone.....
Télécopie.....
E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)
FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Participation aux frais par personne : 210 € TTC**
sauf **Avocats inscrits dans un barreau français en ordre de cotisation URSSAF**

Avocat-stagiaire : 155 € TTC**

Elève-avocat : 120 € TTC**

*Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL
(pour de plus amples informations nous contacter)*

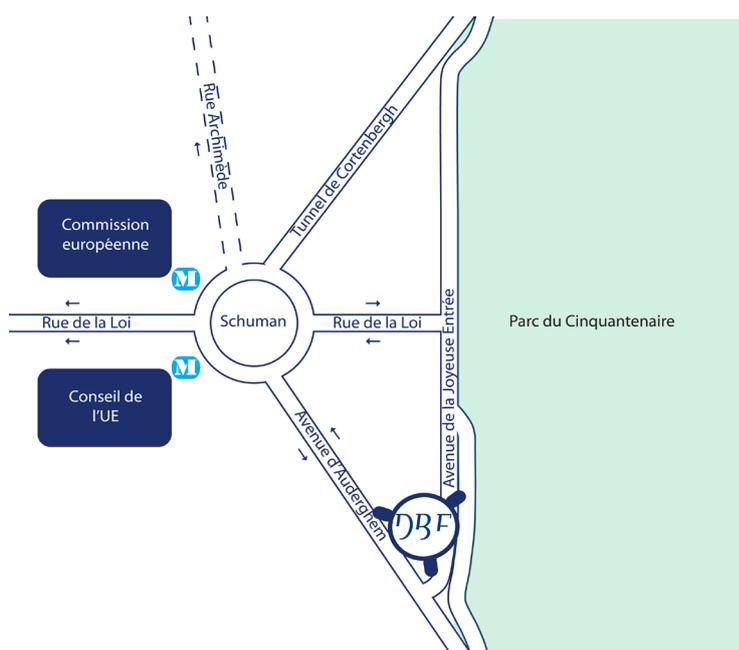
Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Les Entretiens européens sont conformes aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux dans le cadre de la formation continue obligatoire. Seront délivrées au cours de cet événement 7 heures de formation pour les avocats français et 6 heures de formation pour les avocats.be.



En partenariat avec :



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

**7h
de
formation
validées !**